

Bruno Bekolo Ebe, Dieudonné Oyono, Jean William Sollo, Louis Max Ohandja Ayina et Jean Dieudonné Maah sont derrière les barreaux depuis mercredi soir.

Les portes de la prison centrale de Kondengui à Yaoundé se sont refermées mercredi 21 mars dernier sur Bruno Bekolo Ebe, Dieudonné Oyono, Louis Max Ohandja Ayina, Jean William Sollo et Jean Dieudonné Maah. Les trois premiers seraient incarcérés pour une affaire de distraction de fonds à l'Université de Douala alors qu'ils occupaient respectivement les postes de recteur de l'institution universitaire (2003-2012 et 2012-2014) et directeur de l'Institut universitaire de technologies (Iut) de l'université de Douala. Jean William Sollo et Jean Dieudonné Maah seraient dans les serres de l'épervier pour des raisons de détournements de deniers publics, alors qu'ils officiaient à la Cameroon Water Utilities (Camwater), comme directeur général et directeur administratif et financier.

Avant de rejoindre les dortoirs du pénitencier, ces personnalités auraient passé deux jours dans les cellules du Tribunal criminel spécial (Tcs). Ils y ont été auditionnés par les officiers spécialisés du Tcs. Une fois leurs dossiers transmis au juge d'instruction, ils ont été déférés le même jour. La rumeur de l'interpellation de certaines personnalités a commencé à circuler sur les réseaux sociaux suite au réaménagement ministériel du 02 mars dernier. Tendance qui s'accroît le 14 mars, lorsqu'un communiqué de la légion de gendarmerie du Littoral fuite. La note invite ses différents démembrés à prendre toutes les dispositions en vue d'interdire Bruno Bekolo Ebe et Louis Max Ayina Ohandja, ex-secrétaire d'État au ministère des Travaux chargé des routes, de quitter le territoire camerounais.

Arrivées imminentes

Ce n'est pas la première fois que l'ex-recteur de l'université de Douala, Bruno Bekolo Ebe, tombe sous le coup d'une interdiction. Suite à une décision du Conseil de discipline budgétaire et financière (Cdbf) rendue publique en 2014, il est interdit d'occuper toute responsabilité publique jusqu'en 2019. Le Cdbf invoquait « l'exécution des dépenses non accompagnées de pièces justificatives, violation des circulaires sur l'exécution du budget de l'Etat... », durant la période de 2007 à 2010. Ces manquements ont causé un préjudice financier de plus de 2 milliards Fcfa à l'Etat. A la suite de ce rapport, il est limogé en 2012 de son poste de recteur.

L'enseignant agrégé d'économie est également cité dans un autre dossier avec Louis Max Ayina Ohandja, ancien directeur de l'Institut universitaire de technologies (Iut) de l'Université de Douala. Le Consupe reproche à ce dernier une distraction de près de 92 millions Fcfa. Dieudonné Oyono, ancien recteur de l'université de Douala (2012-2014), est également en

détention provisoire depuis le 21 mars dernier, du fait d'une gestion jugée controversée. Jean William Sollo, ex-Dg de la Camwater, fait lui aussi partie des nouvelles personnalités en détention préventive. C'est un rapport de l'Agence nationale d'investigation financière (Anif) qui révèle un déficit d'environ 50 milliards Fcfa, plus de 10 milliards Fcfa de dettes dues aux fournisseurs et la cessation de paiements des cotisations à la Caisse nationale de prévoyance sociale (Cnps) qui l'épingle. Jean Dieudonné Maah, ex-directeur administratif et financier de la société est cité dans la même affaire.

Une source à la prison centrale de Kondengui indique que d'autres détenus Vip sont attendus. Les responsables de ce pénitencier auraient d'ailleurs reçu pour instruction de faire de la place pour des arrivées imminentes.

© Source : Mutations
